

Une extension qui pose question

Les intercommunalités n'ont pas vocation à être consultées sur un projet d'extension de méthanisation. L'autorisation est du ressort de l'État. Pour autant en tant que Président de la Communauté Urbaine d'Alençon, il me semble important de rappeler les valeurs qui animent notre collectivité afin de soutenir l'agriculture, l'environnement mais aussi l'économie de notre territoire.

Si favoriser le développement de la filière des énergies renouvelables fait partie intégrante du projet de territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon, je ne peux que m'inquiéter concernant les multiples conséquences de l'extension de l'unité de méthanisation implantée sur la commune de Saint-Paterne-Le-Chevain.

La méthanisation à l'excès entraîne des répercussions plus néfastes que les bienfaits initiaux escomptés. L'accaparement des terres empêche l'installation de nouveaux agriculteurs nécessaires au renouvellement de la population active. De plus, des terres agricoles vont être surexploitées avec, sur une même année, des implantations successives de cultures dont les récoltes serviront uniquement à approvisionner le digesteur. Enfin, si la méthanisation de nature industrielle permet de produire du gaz renouvelable, elle présente aussi une menace de pollution des sols. Il est donc essentiel de raisonner les surfaces d'épandages, et d'autant plus à proximité d'une zone Natura 2000 et de forages.

Cette extension impliquerait la création d'une fosse de digestats à Saint-Cénéri-Le-Gerei. Qu'en serait-il de la protection environnementale pour cette commune labélisée « Plus Beau Village de France » ?

Il est légitime de se poser la question de la sécurisation envers un risque de pollution accrue de la Sarthe (qui se trouve à 150 mètres) et d'un forage de la société Alma-Roxane (localisé à moins d'un kilomètre). Pour cette entreprise qui emploie 120 salariés sur ce site, aucun risque ne doit handicaper l'implantation de futurs points de captage. Il me semble important que le site de La Ferrière-Bochard, siège créé en 1954, soit totalement préservé.

Je partage donc les avis négatifs des maires de la CUA, concernés directement par ce projet.

Joaquim PUEYO
Président de la Communauté Urbaine d'Alençon,
Maire d'Alençon

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr

